

REPHOTOGRAPHIONS LA HAUTE-GARONNE

Titre à renseigner dans ADAGE : 31 ; rephotographies

Domaines

Patrimoine - Archives – Photographie –
Paysages - Environnement

Partenaires

Conseil Départemental 31 - Archives
Départementales 31

CAUE 31 (Conseil de l'Architecture et de
l'Urbanisme de la Haute-Garonne)

Contact

Anne-Laure Jover

Chargée de mission patrimoine

anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

Sophie Barthès-Marcilly

Responsable action culturelle et éducative Archives
départementales

sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

Public cible

Classes de cycle 4 – Collèges de Haute-Garonne

Public - Privé

Effectif

1 classe retenue

Lieux

Etablissement

Archives Départementales de la Haute-
Garonne (une demi-journée)

Extérieur (lieux à rephotographier)

Période

Février 2024 - juin 2024

Intervenant

Archives départementales de la Haute-
Garonne

CAUE 31

Artiste photographe

**Pour en savoir plus (fiche présentation projet
AD31)**

Le projet

Depuis 2017, le Conseil départemental a lancé l'opération « Rephotographies la Haute-Garonne ». À partir d'une sélection de cartes postales anciennes du fonds des éditeurs Labouche, le public était invité à reproduire sur le même lieu, la même image avec 100 ans d'écart. Près de 1433 nouveaux clichés contemporains ont été réalisés contribuant à l'actualisation du patrimoine haut-garonnais. Les Archives de la Haute-Garonne proposent une version pédagogique de ce projet entre découverte du patrimoine et initiation à la photographie. Ce parcours a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux rôles et fonctions de la photographie. Il les accompagnera dans leur découverte ou redécouverte de leur environnement proche, des lieux qui les entourent, de leur commune. L'objectif sera aussi de les sensibiliser à leur patrimoine, pour qu'ils puissent s'en emparer, se l'approprier dans une démarche de responsabilisation face à la préservation de notre richesse commune. Le principe de rephotographier, de l'avant/après permet cette prise de conscience. Par la photographie, ils s'engageront dans une démarche d'enrichissement des sources documentaires de leur commune en produisant leur propre corpus d'images, témoignages de leur environnement tel qu'ils le voient et le vivent.

La démarche

Etape 1 : Intervention des AD 31 en classe / 1 heure (Classe entière)

X Présentation du projet et du fonds de cartes postales Labouche.

Etape 2 : Demi-journée aux AD 31 / 2h30 (Classe divisée en 2 groupes ; activités en alternance 1h15 + 1h15)

X Visite des magasins de conservation, approche des documents originaux conservés (en lien notamment avec la commune d'origine des élèves).

X Atelier d'initiation aux notions de paysages et d'environnement avec le CAUE 31.

Etape 3 : Demi-journée « hors les murs » avec le CAUE 31 (Classe entière) / 2 heures

× Parcours en extérieur pour explorer l'environnement des élèves, interroger leur cadre de vie.

Etape 4 : Introduction à la photographie en classe / 2 heures (Classe entière)

X Rencontre avec l'artiste photographe, remise en contexte et définition de la photographie documentaire/photo reportage.

X Découverte des pratiques et langage photographiques.

X Exercices pratiques.

Etape 5 : Séance de 2 heures « hors les murs »

× Prises de vues photographiques des lieux à rephotographier par les élèves, encadrés par l'artiste photographe.

Cette séance sera déclinée en plusieurs fois pour répartir en groupes l'ensemble des élèves de la classe.

Le contenu du projet

Fréquenter (les rencontres) :

Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.
Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

Pratiquer (les pratiques) :

Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
Mettre en œuvre un processus de création
Concevoir et réaliser la présentation d'une production
S'intégrer dans un processus collectif
Réfléchir sur sa pratique

S'appropriier (les connaissances) :

Utiliser un vocabulaire adapté à chaque domaine artistique et culturel.
Mettre en relation différents champs de connaissances

Restitutions envisagées/possibles

Le travail de restitution peut prendre différentes formes : exposition, publication, valorisation numérique, œuvre artistique, etc. Il pourra être présenté au sein de l'établissement et/ou valoriser sur le site des Archives départementales 31.

Dépenses à envisager

Intervention de l'artiste photographe financée par le Conseil départemental 31 (AD 31).

Le déplacement des élèves vers le site des Archives départementales est à la charge de l'établissement, ainsi que pour les déplacements sur les lieux à rephotographier lors des séances photos.